

SUPREME COURT OF CANADA -- JUDGMENTS IN APPEALS AND LEAVE APPLICATIONS

OTTAWA, 30/10/03. THE SUPREME COURT OF CANADA HAS TODAY DEPOSITED WITH THE REGISTRAR JUDGMENTS IN THE FOLLOWING APPEALS AND APPLICATIONS FOR LEAVE TO APPEAL.

FROM: SUPREME COURT OF CANADA (613) 995-4330

COUR SUPRÊME DU CANADA -- JUGEMENTS SUR APPELS ET DEMANDES D'AUTORISATION

OTTAWA, 30/10/03. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A DÉPOSÉ AUJOURD'HUI AUPRÈS DE LA REGISTRAIRE LES JUGEMENTS DANS LES APPELS ET LES DEMANDES D'AUTORISATION D'APPEL SUIVANTS.

SOURCE: COUR SUPRÊME DU CANADA (613) 995-4330

COMMENTS/COMMENTAIRES: comments@scc-csc.gc.ca

APPEALS / APPELS:

(Reasons for judgment will be available shortly at: / Motifs de jugement disponibles sous peu à:

<http://www.scc-csc.gc.ca>)

28835 **Compagnie pétrolière Impériale Itée c. Procureur général du Québec pour et au nom du ministre de l'Environnement André Boisclair (anciennement Paul Bégin) et Tribunal administratif du Québec, Ville de Lévis, Ginette Tanguay, Marc Turgeon, Lucie Munger, Nicolas Pelletier, Christine Duhaime, Succession de Claude Maheux, Christine Bédard, Nancy Kidd, André Martin, Jacques Desmeules, Claude Nadeau, Brigitte Michaud, Lucien Bélanger, Carole Roseberry, Reynald Landry, Bernard Côté, Groupe B. Côté, Caisse populaire Desjardins de Saint-David, Les Entreprises Michel Verret inc., André Blais, Sylvie Bourget, Céline Couture, Jacques Marquis, Normand Rodrigue, Chantale Jean, Jean-Marc Bergeron, Jocelyne Giasson, Lini Fortin, Martine Ringuet, Marielle Vallières, Gilbert Caron, Rita Nolin, Renée-Claude Gagné, Danny Gracez, et Corporation Adélaïde Capitale inc. et Procureur général de l'Ontario et Ami(e)s de la Terre (Qué.) 2003 SCC 58 / 2003 CSC 58**

Coram : La juge en chef McLachlin et les juges Gonthier, Iacobucci, Major, Bastarache, Binnie, Arbour, LeBel et Deschamps

L'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Québec), numéro 200-09-003013-007, en date du 31 juillet 2001, entendu le 14 février 2003 est rejeté avec dépens en faveur du procureur général du Québec.

The appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Quebec), Number 200-09-003013-007, dated July 31, 2001, heard on February 14, 2003 is dismissed with costs to the Attorney General of Quebec.

28898 **Edward J. Nordquist and Domo Gasoline Corporation Ltd. v. Patricia Gurniak, Valerie Michelle Ross and Shannon Lee Ross, by their guardian ad litem, Patricia Gurniak (B.C.) 2003 SCC 59 / 2003 CSC 59**

Coram: McLachlin C.J. and Gonthier, Iacobucci, Major, Bastarache, Binnie, Arbour, LeBel and Deschamps JJ.

The appeal from the judgment of the Court of Appeal of British Columbia (Vancouver), Number CA026126, dated September 7, 2001, heard on March 12, 2003 is allowed with costs throughout. The judgment of the British

Columbia Court of Appeal is set aside. The appellants' liability to the respondents is reduced by the amount of the spousal death benefits and the dependant benefits already received by the respondents under the scheme of the Société de l'assurance automobile du Québec.

L'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (Vancouver), numéro CA026126, en date du 7 septembre 2001, entendu le 12 mars 2003 est accueilli avec dépens dans toutes les cours. Le jugement de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique est infirmé. L'obligation des appelants envers les intimées est réduite des indemnités de décès au conjoint et aux personnes à charge reçues par les intimées en vertu du régime de la Société de l'assurance automobile du Québec.

APPLICATIONS FOR LEAVE / LES DEMANDES D'AUTORISATION:

Note for subscribers:

For those subscribers requiring more information, the judgments on leaves will be available within 24 hours at <http://www.scc-csc.gc.ca>. Click on Information on Cases, then click on SCC Case Information.

Remarque à l'intention des abonnés :

Pour de plus amples informations, les jugements dans les demandes d'autorisation seront affichés dans un délai de 24 heures à l'adresse suivante : <http://www.scc-csc.gc.ca>. Vous pourrez les consulter en cliquant sur « Renseignements sur les dossiers de la Cour », puis sur « Renseignements sur les dossiers ».

GRANTED / ACCORDÉES

William Thomas Vaughan v. Her Majesty the Queen (F.C.) (29712)

Her Majesty the Queen v. Douglas Deschamplain (Ont.) (Crim.) (29722)

Walter Raponi v. Her Majesty the Queen (Alta.) (Crim.) (29769)

Normand Martineau c. Le ministre du Revenu national (F.C.) (29794)

GRANTED WITH COSTS / ACCORDÉES AVEC DÉPENS

J.J. v. Nova Scotia (Minister of Health) (N.S.) (29717)

(granted with costs to the applicant in any event of the cause / accordée avec dépens en faveur de la demanderesse quelle que soit l'issue de l'appel)

André Pelland c. Fédération des producteurs de volailles du Québec, et autre (Qué.) (29805)

(accordée avec dépens en faveur du demandeur quelle que soit l'issue de l'appel / granted with costs to the applicant in any event of the cause)

Banque nationale du Canada c. Samson Bélair Deloitte et Touche Inc. Syndic (Qué.) (29864)

(accordée avec dépens en faveur de la demanderesse quelle que soit l'issue de l'appel / granted with costs to the applicant in any event of the cause)

DISMISSED / REJETÉES

Clinton Mathew Blair v. Her Majesty the Queen (B.C.) (Crim.) (29245)

Her Majesty the Queen v. Jason Eugene Rindero (B.C.) (Crim.) (29537)
